

## Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques

Session plénière du 20 décembre 2019

Rapport 04-001 sur le Développement durable

### Intervention de Marie-Pierre Cabanne

*Conseillère départementale de la Vallée de l'Ousse et du Lagoin*

*Au nom du groupe de la gauche départementale*

Monsieur le Président,

Chers collègues,

Au regard de la mollesse des décisions de la COP 25 à Madrid prises pour lutter contre le réchauffement climatique et assurer un avenir à l'espèce humaine, l'écart entre les opinions publiques et les dirigeants nationaux devient important. Les Français, les européens et tous les habitants du monde vivent les répercussions du réchauffement climatique. Les dirigeants politiques et économiques nationaux et élus locaux que nous sommes semblent être impuissants remettant à plus tard les arrêts de déforestation, l'arrêt de pesticides le développement de nouvelles énergies, d'une nouvelle agriculture « agro écologie » car cela appelle à un autre choix de développement économique, de consommation.

L'Europe n'a pas été au rendez-vous de la neutralité carbone COP 25 Fossé démocratique entre les générations. La France parle mais demeure très timide dans les engagements d'actions. *Avons-nous vraiment conscience de cette réalité ?*

Nous devons changer de société » pour aller vers une société qui préserve qui protège et qui partage, c'est cela le développement durable. A la devise « **liberté, égalité, fraternité** », devrait être ajouté : « **solidarité, diversité, sobriété, humilité et dignité** » comme l'a dit Nicolas HULOT ancien Ministre du Gouvernement actuel.

A la lecture de ce rapport, notre collectivité, qui pourrait donner l'exemple, est encore assez loin des enjeux.

Certes, des actions ont été engagées, correspondant aux priorités définies en 2015. 15/16 d'après le rapport, mais qu'y trouvons-nous ?

Si l'on regarde de plus près certaines actions :

- favoriser l'accès à la mobilité durable pour toutes et tous

En effet, le Département a adopté le schéma cyclable des Pyrénées-Atlantiques en 2008. Il s'agit d'un projet de 600 km d'aménagement basés sur 4 itinéraires structurants. Il comporte 200 kms de voies dont 50 % ont été réalisés à ce jour.

Nous pouvons saluer cet engagement. Cependant une interrogation ....

Ce mercredi 18 décembre à 15h a été inauguré le "Hauban Nord" à Sauvagnon. Cette nouvelle voie permet de désengorger l'entrée Nord de l'Agglo pour un coût de 6 et 8 millions d'euros. A ce prix-là, aucun aménagement cyclable, aucune création de voie cyclable parallèle et sécurisée n'a été prévu. Tout pour la voiture ! Rien pour les alternatives de mobilités durables ! disent des concitoyens

Alors qu'il n'y a que 10 à 12 kilomètres pour se rendre de Sauvagnon à Lescar ou Pau. Des distances parfaitement accessibles à vélo (musculaire ou à assistance électrique). Mais sans aménagement cyclable sécurisé, le report modal ne se produira jamais. *Ceci est-il une incohérence à nos engagements ici présentés ? Pour quoi n'avons-nous pas prévu cette piste cyclable ?*

Comme l'a évoqué ma collègue Anne Barbet en 4<sup>ème</sup> commission, quelles actions sont prises en faveur de l'intermodalité, terme dont nous entendons parler depuis bien longtemps mais peu suivi d'actions concrètes.

Vous nous avez également fait part de décisions concernant les déplacements des élus et agents, les cadres du Département. La flotte de véhicules circulant au diesel n'a cependant pas réduit, le covoiturage est toujours pas insuffisamment. Quelle est l'échéance des mesures qui doivent être mises en place ?

### Maitrise de l'énergie

En effet, le conseil départemental a engagé un service dans des actions d'amélioration visant à réduire les consommations d'énergies. Plusieurs actions ont été menées : des achats groupés, l'étude et l'optimisation du patrimoine, la production d'un programme technique et l'accompagnement des projets de construction en phase étude, travaux et mise au point. Le département poursuit un objectif de 28 % d'économie d'énergie à l'horizon 2020. C'est un progrès budgétaire. *Nous vous demandons de bien vouloir nous indiquer d'une manière précise le bilan actuel d'économie d'énergie globalement concernant les 53 bâtiments départementaux et les 10 collèges monitorés.* Pourquoi ? Parce que la mauvaise isolation des bâtiments entraîne des surconsommations d'énergie et des situations aberrantes que tous ceux qui sont dans nos bâtiments connaissent bien.

Dans certaines nouvelles constructions de collèges vous avez entrepris toute une démarche et choix de matériaux pour réaliser des économies d'énergie, en revanche, aucune initiative n'a été prise pour la production d'énergie renouvelable , ni récupération d'eau de pluie. J'ai eu connaissance qu'au futur collège d'Arette un branchement sur le réseau bois a été installé par la commune. Pourquoi ces disparités ?

Sur Pontacq, des enseignants , des parents , des habitants et moi-même aurions souhaité que le collège s'inscrive dans une démarche d'une nouvelle énergie . J'ai appris que le gaz est

*l'énergie choisie. Quels sont les raisons de ce choix et je vous demande s'il est prévu une démarche de production d'énergies renouvelables dans nos bâtiments. Est-ce envisageable ? Il est regrettable qu'aucune commande politique n'a été prise pour initier l'installation de panneaux solaires, de panneaux photovoltaïque alors que nous avons des initiatives dans des écoles rurales ( comme Sedze Maubecq )?*

**Une autre action qui n'a pas été engagée concerne l'accompagnement des publics précaires vers la culture** pourtant elle correspond à l'axe 1 de l'agenda 2030.

Quelle en est la raison ? Quand on sait à quel point il est primordial de garantir à ces publics l'accès à la culture, pour le maintien d'un lien social, l'ouverture et la curiosité, pour attendre encore ?

Bref, dans ce rapport, nous retrouvons beaucoup d'actions préexistantes mais UNE FAIBLE ambition. Est-ce là un manque de conscience de l'urgence de changer le modèle de société ?

Nous avons une part de responsabilité dans l'avenir de nos territoires et l'humanité entre nos mains ! Nos concitoyens y sont prêts, montrons-nous à la hauteur en allant plus loin.

Monsieur le Président,

Pourquoi avoir demandé au Président de la Région Nouvelle-Aquitaine de modifier sa copie concernant le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement durable et d'égalité des territoires, le SRADDET soit modifié ? Ce schéma permet de lutter contre l'artificialisation des sols, la vacance de logements dans les centre-ville/centre-bourg et de développer des énergies renouvelables. Cessons de nous opposer à l'urgence de prendre soin de notre environnement, n'en déplaise à certains ?.

Monsieur le Président, chers collègues, les initiatives innovantes dans les territoires existent. Encore faut-il la volonté politique de les appliquer. Nous n'avons plus le choix. Quelle sera notre contribution à un développement réellement durable ? Notre collectivité doit tendre vers l'exemplarité.

J'espère avoir les réponses aux 4 questions posées au cours de mon intervention

- les raisons de l'absence d'une piste cyclable sur la nouvelle voie « hauban Nord ».
- la demande d'un bilan détaillée de la maîtrise d'énergie dans les 52 bâtiments départementaux et 10 collèges.
- Les raisons d'une orientation politique pour la production énergie dans de nouvelles constructions de collège comme Pontacq.
- Qu'est ce qui est prévu pour l'accompagnement des publics précaires vers la culture pour 2020 ?

Je vous remercie de votre écoute ...